



Groupeement de Défense Sanitaire des Abeilles de Saône et Loire - GDSA-71
Siège Social : 1, Grande Rue 71270 PONToux
☐ 03 85 93 05 84

Assemblée Générale du GDSA 71

Madame, Monsieur,

Pontoux, 23 février 2026

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale qui se tiendra :

Samedi 28 mars 2026 à partir de 9h00
Hôtel KYRIAD 56 route du pont Jeanne Rose 71210 Montchanin

Programme de la journée

9H00 : Accueil des participants avec café et viennoiseries

9H30 : Mot d'accueil du Président

10H00 : Interventions de la FNOSAD (Fédération Nationale des Organismes Sanitaires Apicoles Départementaux)

- Méthodes de localisation des nids de frelon asiatique
- L'alimentation de l'abeille

11H15 : Assemblée Générale Ordinaire

- ☐ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024
- ☐ Rapport d'activités 2025
- ☐ Prévisions d'activités pour 2026

12H00 : Repas

14h30 : Assemblée Générale (suite)

- ☐ Rapport financier 2025
- ☐ Présentation du budget prévisionnel 2026
- ☐ Rapport des vérificateurs aux comptes
- ☐ Cotisations 2026 et prix des traitements
- ☐ Election des administrateurs. Candidatures à adresser au président avant le 24/03/2026
- ☐ Questions diverses des participants à l'Assemblée Générale

Recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Marc PIARD
Président du GDSA-71

Martine BONVALOT
Secrétaire

PS : Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée Générale, vous pouvez donner pouvoir à un autre adhérent en nous complétant le Bon pour pouvoir page suivante.

□ Ci-dessous plan d'accès à l'hôtel Kyriad de Montchanin:



BON POUR POUVOIR

Je soussigné :
Demeurant :
donne pouvoir à : afin
de me représenter et voter lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2026.

Fait à : le 2026 signature

Coupon de réservation des repas à retourner avant le 18 mars 2026 avec votre règlement à Roland VERGUET Trésorier adjoint du GDSA 71 – 160 impasse des Buguets 71500 RATTE

Nom : Prénom :

Adhérent GDSA 71 et conjoint 30 € par personne

nombre de repas :

Extérieur 40 € par personne

nombre de repas :